UTI GROUP SA

au capital de 1 771 747,20 €

68 rue de Villiers

92352 LEVALLOIS PERRET

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 12 2017

Saint Honoré BK&A
140, rue du Faubourg Saint-honoré
75008 Paris

IGREC
50, rue Copernic
75116 Paris

UTI GROUP

Société Anonyme
68 rue de Villiers
92352 LEVALLOIS PERRET

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 12 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UTI GROUP S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des goodwill

Risque identifié

Le Groupe UTI GROUP a réalisé des opérations de croissance externe dans le cadre desquelles elle a comptabilisé plusieurs goodwill.
Ces goodwill, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis, sont décrits dans la note 3 comme représentant les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Ils ont été alloués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) des activités dans lesquelles les entreprises acquises ont été intégrées. Ainsi, les goodwill des entreprises intégrées dans l'activité UTI GROUP ont été affectés aux UGT de cette activité.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un montant de 11 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des goodwill ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.
Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 3. En ce qui concerne l'activité UTI GROUP, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.
La détermination de la valeur recouvrable des goodwill de l'activité d'UTI GROUP, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill de l'activité d'UTI GROUP comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :
- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable du groupe d'UGT relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité ;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus des principaux acteurs du secteur ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital du groupe d'UGT composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;

- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que la note 3 donnait une information appropriée.

III. VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

IV. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société UTI GROUP par l'Assemblée générale du 26 mai 2009, pour le cabinet Saint Honoré BK&A et du 15 mai 2000 pour le cabinet IGREC.
Au 31 décembre 2017, le cabinet Saint Honoré BK&A était dans la 9ème année de sa mission sans interruption et le cabinet IGREC dans la 18ème année, dont respectivement 9 et 17 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Conseil d'administration

Nous remettons un rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit. qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas

échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 26 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

Saint Honoré BK&A

Frédéric Burband

IGREC

Rose Guagliardo

COMPTES CONSOLIDES au 31/12/2017

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP
(UTIGROUP.)
Société anonyme au capital de 1 771 747,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A – Siret 338 667 082 00048

UTIGROUP.
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(montants en milliers)

	note	31/12/2017	31/12/2016
Actif			
Actifs non courants			
Goodwill	3	10 950	10 950
Immobilisations incorporelles	4	17	4
Immoblisations corporelles	5	97	122
Immobilisations financières	6	686	637
Impôts différés actifs	16	231	246
Total des actifs non courants		**11 981**	**11 959**
Actifs courants			
Créances clients et comptes rattachés	7	1 617	1 102
Autres actifs courants	7	1 829	1 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	699	448
Total des actifs courants		**4 145**	**3 104**
Total de l'actif		**16 126**	**15 063**

	note	31/12/2017	31/12/2016
Passif			
Capital social	9	1 772	1 732
Primes	9	2 705	2 637
Réserves consolidées	9	-273	-990
Résultat consolidé		1 058	709
Total des capitaux propres (part Groupe)		**5 262**	**4 088**
Intérêts minoritaires		**0**	**0**
Capitaux Propres		**5 262**	**4 088**
Passifs non courants			
Provisions	10	1 136	1 980
Dettes financières à long terme	11	277	266
Impôts différés passif		0	0
Total des passifs non courants		**1 413**	**2 246**
Passifs courants			
Avances et acomptes reçus		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	2 137	2 196
Autres passifs courants	12	5 934	5 713
Dettes financières à court terme	11	1 381	820
Total des passifs courants		**9 451**	**8 729**
Total du passif		**16 126**	**15 063**

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
ETAT DU RESULTAT GLOBAL
(montants en milliers, sauf données par action)

	note	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires net	14	**28 456**	**28 697**
Achats consommés		-7 034	-8 019
Autres achats et charges externes		-2 406	-2 754
Impôts et taxes		-353	-305
Charges de personnel	14	-18 195	-16 226
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14	-299	75
Autres produits et charges opérationnelles courantes	14	31	-86
Résultat opérationnel courant		**200**	**1 382**
Autres produits non courants	14	1 131	176
Autres charges non courantes	14	0	0
Résultat opérationnel		**1 331**	**1 558**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut	14	-77	-84
Coût de l'endettement financier net		**-77**	**-84**
Autres produits et charges financiers	14	-19	-44
Résultat avant impôts des activités ordinaires		**1 234**	**1 429**
Charge d'impôts sur le résultat	16	-176	-720
Résultat net		**1 058**	**709**
Résultat net attribuable au intérêts ne conférant pas le contrôle		**0**	**0**
Résultat net de l'exercice		**1 058**	**709**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)		**0**	**0**
Résultat global total		**1 058**	**709**
Résultat net par action			
Résultat net de base par action	17	*0,12*	*0,08*
Résultat net dilué par action	17	*0,12*	*0,08*

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(montants en milliers)

en milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		
Capacité d'autofinancement		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	1 058	709
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-826	-244
Charges et produits calculés liés aux stock options	0	95
Plus et moins value de cession	-23	-20
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	13	15
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	223	555
Coût de l'endettement financier net	77	84
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	176	720
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	475	1 359
Impôts versés	-213	-835
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-435	-717
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	**-172**	**-193**
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-139	-133
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	51	24
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	17	9
Variation des prêts et avances consentis		
Incidence des variation de périmètre	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**-71**	**-100**
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital	108	0
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		
Rachats et reventes d'actions propres	0	292
Sommes reçues des actionnaires en compte courant	130	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	20	0
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	-259	-395
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-77	-84
Incidence des variation de périmètre		
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**-78**	**-187**
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES		
FLUX NET DE TRESORERIE	**-322**	**-480**

Trésorerie au 1er Janvier	-24	456
Flux nets de l'exercice	-322	-480
Trésorerie à fin de période	**-346**	**-24**

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(montants en milliers, sauf nombre d'actions)

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat net	Gains et pertes directement en capitaux propres	Capitaux propres (attribuable aux actionnaires de la société mère)	Résultat net attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2015	**1 732**	**2 637**	**-1 734**	**368**	**0**	**3 003**	**1**	**3 002**
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				709		709		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
Résultat global total				**709**	**0**	709		**709**
Affectation en réserves			368	-368		0		
Incidence rachat obligations								
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			292			292		
Attribution stocks options (1)			95			95		
Variations diverses			-11			-11		
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2016	**1 732**	**2 637**	**-990**	**709**	**0**	**4 088**	**1**	**4 087**
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				1 058		1 058		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
Résultat global total				**1 058**	**0**	1 058		**1 058**
						0		
Affectation en réserves			709	-709		0		
Incidence rachat obligations						0		
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			7			7		
Exercice de stocks options	40	68	0			108		
Variations diverses			1			1		
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	**1 772**	**2 705**	**-273**	**1 058**	**0**	**5 262**	**1**	**5 261**

(1) : Stock Option : impact de l'évaluation à la juste valeur selon la méthode de Black & Scholes = +95 K€ au 31/12/2016

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GENERALITES *7*

Note 1 – PRESENTATION GENERALE 7

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS 7

BILAN - ACTIF *14*

Note 3 – GOODWILL 14

Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 15

Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES 15

Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS 16

Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS 17

Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE 18

BILAN - PASSIF *19*

Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL 19

Note 10 – PROVISIONS 21

Note 11 – DETTES FINANCIERES 22

Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS 25

Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE 26

ETAT DU RESULTAT GLOBAL *28*

Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL 28

Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL 30

Note 16 – IMPOTS 31

Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION 34

Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN 35

Note 19 – EFFECTIF MOYEN ET CICE 36

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES *37*

Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS 37

Note 21 – SOCIETE MERE 37

Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES 37

Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 38

Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 38

GENERALITES

Note 1 – PRESENTATION GENERALE

Informations relatives au Groupe

UTIGroup. S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française. UTIGroup. S.A. est cotée sur le marché d'Euronext Paris. En date du 28 mars 2018, le Conseil d'administration a procédé à un arrêté des comptes et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'UTIGroup. S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états financiers seront soumis à l'approbation des actionnaires d'UTIGroup. S.A. lors de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 24 mai 2018.

Nature de l'activité

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes et assure deux grands types de prestations qui se décomposent comme suit :

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats d'assistance technique ou fonctionnelle avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a pas conclu de contrats au forfait d'un montant significatif en 2017 ainsi qu'en 2016.

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Bases de préparation des comptes consolidés annuels

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'UTIGroup. S.A. et de ses filiales sont établis suivant les normes comptables internationales : International Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission) à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Au 31 décembre 2017, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (K €) sauf indication contraire.

Impact des nouvelles normes comptables

Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne et d'application obligatoire dans les comptes au 31 décembre 2017 :

- Amendements à IAS 19 « Régime à prestations définies : cotisations des membres du personnel »
- Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS 2,3,8,13 IAS 16 et 38, et IAS 24
- Amendements à IFRS 11 « Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe »
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables »
- Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS 5,7 IAS 19 et IAS 34
- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers »Amendement à IAS 16 et IAS 41 « Plantes productrices »
- Amendement à IAS 27 « Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels ».
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12, IAS 28 : « Entités d'investissement : application de l'exception de consolidation »,
- Amendement IAS 7 : « Information liée aux activités de financement »
- Amendement IAS 12 : « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes »
- Norme homologuée par le règlement 2016 / 1905 du 22 septembre 2016 mais non encore en vigueur » IFRS 15 (**Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients**), qui entrera en vigueur le 1er janvier 2018.
  Le Groupe est actuellement en cours d'analyse d'un échantillon de ses différentes typologies de contrats clients pour évaluer les impacts de la mise en œuvre de la norme IFRS 15.

L'adoption de ces normes, amendements et interprétations n'a eu aucune incidence significative sur les méthodes d'évaluation retenues pour préparer les états financiers consolidés du Groupe.

Base d'évaluation des comptes consolidés annuels

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Le Groupe a précisé dans l'annexe aux comptes consolidés les hypothèses utilisées et a encadré les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations. Celles-ci sont notamment sensibles dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation.

Plusieurs scénarii d'évolution des flux de trésorerie ont été élaborés et des tests de sensibilité aux variations des hypothèses de taux de croissance et de coût moyen pondéré du capital (WACC) ont été menés dans :

- l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés,

- la détermination des impôts différés et notamment lors de l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles UTIGroup. S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'UTIGroup. S.A. et sur la base de méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 est présenté ci-après :

	% contrôle	% intérêt
SA UTIgroup 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret RCS Nanterre : 338 667 082	100,00%	100,00%
SAS UTIgroup Est 19, rue de la Haye 67 300 SCHILTIGHEIM RCS Strasbourg : 385 096 615	100,00%	100,00%
SàRL UTIgroup Luxembourg 1, rue Isaac Newton L~2242 Luxembourg RCS Luxembourg : B 65 635	98,00%	98,00%
SAS UTIgroup Rhône Alpes 92, cours Vitton 69 006 Lyon RCS Lyon : 380 667 774	100,00%	100,00%

Toutes les entités constituant le Groupe sont consolidées par intégration globale.

Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle de toutes les entités du Groupe est l'Euro. Par conséquent, le Groupe n'est pas confronté à la problématique de la conversion des comptes de filiales étrangères.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les résultats sur les travaux d'assistance technique ou fonctionnelle sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Le degré d'avancement des transactions impliquant la prestation de service est déterminé selon les temps passés par les collaborateurs qui fournissent mensuellement des feuilles d'activité.

Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des entités consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.
Le Goodwill n'est pas amorti, conformément à IFRS 3 « *Regroupement d'entreprises* ». Il fait l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 3 « *Goodwill* ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au poste « *Autres charges opérationnelles* » de l'Etat du Résultat Global.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des licences, des brevets et des logiciels acquis. Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes correspondant à la durée d'utilisation prévue (de 1 à 5 ans).

La dotation annuelle aux amortissements des immobilisations incorporelles est comptabilisée dans le poste « *Dotations aux amortissements* » de L'Etat du Résultat Global.

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuels en charges. Le Groupe n'a, en effet, pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le Groupe, nécessite de tels investissements humains. Les éventuelles dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges au 31 décembre 2017.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier et matériels divers	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel.

Tests de valorisation des immobilisations

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle

inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances et la trésorerie.

Les immobilisations financières comprennent :

- des titres détenus jusqu'à l'échéance,
- des versements de dépôts,
- des versements à des organismes collecteurs au titre des prêts « aides à la construction ».

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat, ni d'actifs disponibles à la vente.

L'ensemble des actifs financiers détenus est donc comptabilisé au coût amorti.

Conformément à la norme IAS 32, un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à cet actif.
Les actifs décomptabilisés correspondent aux créances clients des entités du groupe cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraites et prestations assimilées est comptabilisée au passif du bilan. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi que ceux concernant les engagements de retraite.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- une date de retraite fixée à soixante-cinq ans (départ volontaire),
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- un taux de rotation du personnel,
- un taux de charges sociales,
- un taux annuel de progression des salaires.

Ces évaluations sont effectuées à chaque date de clôture des comptes annuels.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements. Ces écarts sont reconnus en résultat.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées, ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2017.

Autres passifs courants

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres est un instrument qui donne droit à un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entreprise, après déduction de toutes ses dettes.

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », pour les instruments financiers comportant plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres de capitaux propres, ces derniers sont comptabilisés séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette. L'emprunt en obligations convertibles en actions correspond à cette définition.

Impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Résultat par action

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options de souscription d'actions, obligations convertibles. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options de souscription d'actions, obligations convertibles dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés.

BILAN - ACTIF

Note 3 – GOODWILL

Valeurs brutes	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Goodwill UTI GROUP	15 541			15 541
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	1 860			1 860
Goodwill UTIgroup. Est	1 218			1 218
	18 619	**-**	**-**	**18 619**

Dépréciations	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Goodwill UTI GROUP	-6 232			-6 232
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	-860			-860
Goodwill UTIgroup. Est	-577			-577
	-7 669	**0**	**-**	**-7 669**
Valeur nette	**10 950**	**0**	**-**	**10 950**

Valeurs brutes	01/01/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Goodwill UTI GROUP	15 541			15 541
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	1 860			1 860
Goodwill UTIgroup. Est	1 218			1 218
	18 619	**-**	**-**	**18 619**

Dépréciations	01/01/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Goodwill UTI GROUP	-6 232			-6 232
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	-860			-860
Goodwill UTIgroup. Est	-577			-577
	-7 669	**0**	**-**	**-7 669**
Valeur nette	**10 950**	**0**	**-**	**10 950**

Le Groupe présente une information sectorielle par zone géographique correspondant au niveau principal de suivi de l'activité du Groupe par le management.

Le groupe effectue des tests de valeur de ses 3 UGT au moins une fois chaque année et plus s'il apparait des indices de pertes de valeur.
La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la juste valeur de ses UGT est celle de l'actualisation des cash flow générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini)
Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée est fixé à 2% pour l'ensemble des UGT comme en 2016.
Le taux d'actualisation retenu (WACC) en 2017 s'élève à 10,11 %, contre 7,9 % fin 2016.
Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation arrêtés par le principal décideur opérationnel M. Aumard (PDG) pour l'exercice 2017.

Compte tenu des hypothèses retenues, la réalisation de ces tests au titre de 2017 n'a pas conduit à la modification de l'évaluation des UGT.
Il a été établi des tests de sensibilité portant sur les paramètres de calcul suivants :
Les montants négatifs n'ont pas pour conséquence un complément de dotation.

Sensibilité à une combinaison de variations raisonnables d'hypothèses
- taux d'actualisation / taux de croissance à l'infini

	-0,5%	TAUX D'ACTUALISATION	+ 0,5%
-0,5%	244	(694)	(1 530)
TAUX DE CROISSANCE A L'INFINI	1 042	0	(922)
+ 0,5%	1 952	785	(239)

- taux d'actualisation / taux de marge

	-0,5%	TAUX D'ACTUALISATION	+ 0,5%
-0,5%	953	(78)	(990)
TAUX DE MARGE	1 036	0	(917)
+ 0,5%	1 120	78	(845)

Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes sont constituées des éléments suivants:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	593	21		614
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-589	-9		-598
Valeur nette	**4**	**12**	**0**	**17**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	583	10		593
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-577	-12		-589
Valeur nette	**6**	**-2**	**0**	**4**

Il n'existe pas d'engagements contractuels en vue de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	1 188	52	34	1 206
	1 188	52	34	1 206
Amortissements				
Matériel et outillage	0			0
Autres immobilisations corporelles	-1 066	-46	4	-1 108
	-1 066	-46	4	-1 108
Valeur nette	**122**	**5**	**30**	**97**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	1 118	74	4	1 188
	1 118	74	4	1 188
Amortissements				
Matériel et outillage	0			0
Autres immobilisations corporelles	-1 027	-39		-1 066
	-1 027	-39	0	-1 066
Valeur nette	**91**	**35**	**4**	**122**

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles. Par ailleurs, au cours de ces mêmes exercices, il n'y a pas eu de financement d'équipement par des contrats de location financement significatifs.

Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Valeur brute				
Participations non consolidées	2			2
Prêts au personnel et autres	540	60	17	584
Dépôts et cautionnements	95	6		101
	637	66	17	686
Provisions				
Participations non consolidées	0			0
Valeur nette	**637**	**66**	**17**	**686**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Valeur brute				
Participations non consolidées	2	0		2
Prêts au personnel et autres	500	49	9	540
Dépôts et cautionnements	94	0		95
	596	50	9	637
Provisions				
Participations non consolidées	0			0
Valeur nette	**596**	**50**	**9**	**637**

Les prêts accordés aux organismes collecteurs de la participation à l'effort construction ont été actualisés compte tenu de leur durée (20 ans).

La valeur actualisée de ces prêts s'élève ainsi à 579 K€ au 31 décembre 2017 contre 537 K€ au 31 décembre 2016.

La variation de l'exercice est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

Créances clients

	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients	1 731	1 223
Dépréciations créances douteuses	-114	-120
Comptes de régularisation rattachés		
Total	**1 617**	**1 102**

Autres créances

	31/12/2017	31/12/2016
Personnel et comptes rattachés		
Créances sur organismes sociaux	98	161
Créances sur l'Etat - impôts et taxes	540	212
Créances sur l'Etat - TVA	454	415
Autres créances d'exploitation	542	573
Comptes de régularisation	196	193
Total	**1 829**	**1 554**

Les autres créances d'exploitation correspondent principalement au dépôt de garantie auprès de la société d'affacturage.

Echéancier des créances

	31/12/2017	2018	2019	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	1 731	1 731		
Autres créances	1 829	1 829		
TOTAL	**3 560**	**3 560**	-	-

	31/12/2016	2017	2018	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	1 223	1 223		
Autres créances	1 554	1 554		
TOTAL	**2 777**	**2 777**	-	-

La valeur nette comptable des créances figurant au bilan reflète la valeur de marché.
Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 5 502 K€ au 31 décembre 2017 contre 4 899 K€ au 31 décembre 2016

Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé :

La définition de la Trésorerie retenue pour ce tableau correspond au montant figurant en Trésorerie et équivalent de Trésorerie diminué des découverts bancaires et créances d'affacturage non garanties :

	31/12/2017	31/12/2016
Disponibilités	699	448
Découverts bancaires	-344	-206
Créances d'affacturage non garanties	-701	-267
TOTAL trésorerie nette	-346	-24
VARIATION DE TRESORERIE		**-322**

BILAN - PASSIF

Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

Capital

Le capital au 31 décembre 2017 est de 1 771 747 €, divisé en 8 858 736 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	01/01/2017	Variation		31/12/2017
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 658 736	200 000		8 858 736
Nombre de titres	**8 658 736**	**200 000**	**0**	**8 858 736**
Nominal	0,20	0,20		0,20
Capital en euro	**1 731 747**	**40 000**	**0**	**1 771 747**

L'augmentation de capital correspond à l'exercice de 200 000 options d'action, voir note 17.

Détail des Primes

Les différents éléments constituant les réserves consolidées de l'exercice sont les suivants :

DETAIL DES PRIMES	31/12/2017	31/12/2016
Prime de conversion	2 296	2 296
Primes d'émission	68	
Prime de conversion BSA	341	341
TOTAL	**2 705**	**2 637**

Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTIGroup. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

ACTIONS PROPRES (en nombre d'actions)	**31/12/2017**	**31/12/2016**
Détentions à l'ouverture	26 813	571 051
Achats d'actions	-	46 348
Ventes d'actions	-	590 586
Détention à la clôture	**26 813**	**26 813**

CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	**31/12/2017**	**31/12/2016**
Détentions à l'ouverture	21 132	3 464
Achats d'actions Contrat de liquidité - ODDO	234 512	145 056
Ventes d'actions	236 784	127 388
Détention à la clôture	**18 860**	**21 132**
Détention totale à la clôture	**45 673**	**47 945**
Pourcentage détenu en autocontrôle	**0,5%**	**0,6%**

Dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la Loi et les Statuts de la Société. UTIGroup. S.A. n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices. Le report à nouveau et les primes (fusion, émission, apport) dans les comptes sociaux d'UTIGroup S.A. s'élèvent à 4 041 K€ au 31 décembre 2017 avant affectation du résultat de l'exercice.

Détail des actions et droits de vote

Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	31/12/2017	31/12/2016
Nombre total d'actions	8 858 736	8 658 736
Nombre total de droits de vote	13 622 977	13 487 330

Note 10 – PROVISIONS

	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Provision pour litiges prud'homaux	380	375	125	630
Provision pour litiges commerciaux	-			-
Provision pour risques et charges divers	1 151		1 131	20
Total provisions pour risques et charges	**1 531**	**375**	**1 256**	**650**
Provision pour engagements sociaux	449	45	8	486
Total provisions au passif	**1 980**	**420**	**1 264**	**1 136**

	01/01/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Provision pour litiges prud'homaux	518	25	163	380
Provision pour litiges commerciaux	-			-
Provision pour risques et charges divers	1 307	20	176	1 151
Total provisions pour risques et charges	**1 825**	**45**	**340**	**1 531**
Provision pour engagements sociaux	394	55		449
Total provisions au passif	**2 219**	**100**	**340**	**1 980**

En 2011, la société UTI Group avait fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2008 et 2009.
Fin décembre 2014, l'Administration Fiscale avait rejeté le recours amiable de la société et mis en recouvrement les droits et pénalités de retard pour un montant de 1,3 M€. Une partie de ces redressements est contestée par la société.
Début 2015, l'administration a également rejeté la demande de remise gracieuse des amendes encourues et mis en recouvrement le montant de ces amendes dont le montant s'élevait à 2,3 M€. La société UTI Group avait engagé une procédure contentieuse et constaté une provision de 1,1 M€.
Courant 2017, la société a obtenu le dégrèvement total du montant des amendes et a donc repris la provision de 1,1 M€ devenue sans objet.

Les reprises de provisions non utilisées concernent les litiges suivants :

	31/12/2017	31/12/2016
Provision pour litiges prud'homaux	17	100
Provision pour litiges commerciaux	-	-
Provision pour risques et charges	1 131	
Total des reprises non utilisées	**1 148**	**100**

Note 11 – DETTES FINANCIERES

Détail des emprunts et dettes financières courants et non courants

DETTES FINANCIERES	31/12/2017	31/12/2016
Emprunt obligataire convertible	277	267
Part des emprunts à plus d'un an	-	-
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-
Total des dettes financières à long terme	**277**	**267**
Part des emprunts à moins d'un an	-	-
Part des dettes financières à moins d'un an	1 381	820
Total des dettes financières à court terme	**1 381**	**820**

DETTES FINANCIERES	31/12/2016	31/12/2015
Emprunt obligataire convertible	267	257
Part des emprunts à plus d'un an	-	-
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-
Total des dettes financières à long terme	**267**	**257**
Part des emprunts à moins d'un an	-	-
Part des dettes financières à moins d'un an	820	816
Total des dettes financières à court terme	**820**	**816**

Echéancier des dettes financières

Dettes financières à long terme	31/12/2017		2018	2019	2020
Emprunt obligataire convertible	277				277
Emprunts auprès des établissements de crédit	0				0
Total	**277**	-	-	-	**277**

Dettes financières à long terme	31/12/2016	2017	2018	2019	2020
Emprunt obligataire convertible	266				266
Emprunts auprès des établissements de crédit	0				0
Total	**266**	-	-	-	**266**

La valeur comptable des emprunts au 31/12/2017 reflète leur juste valeur.

Caractéristiques de l'emprunt obligataire

Le 12 juillet 2000, le Groupe a émis 875 350 obligations convertibles en actions ordinaires pour un montant nominal de 18 645 K€, portant intérêt au taux annuel de 3% et assorties d'une prime de remboursement à l'échéance de 3,14 €. Les frais d'émission se sont élevés à 1 162 K€.

Ce contrat a été modifié par l'Assemblée Générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et entériné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003. Les nouvelles caractéristiques du contrat dénommé « *UTIGROUP. 0.1% 2020* » sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est de 19 ans et 160 jours, soit une échéance le 1er janvier 2020, pour un amortissement en totalité à l'échéance,
- le taux nominal des intérêts annuels est fixé à 0.10%,
- versement d'une soulte en numéraire de 2,5 € aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.

Le ratio de conversion a été fixé comme suit :

- en cas de conversion jusqu'au 31 mars 2008 inclus : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP. et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008,
- en cas de conversion entre le 1er avril 2008 et la date d'échéance de l'emprunt : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP.

Il ne reste plus de bon de souscription d'action en circulation au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, il restait en circulation 14 108 obligations. La composante capitaux propres correspondante a été évaluée à 2 K€. La composante dette de l'emprunt obligataire restant en passif financier a fait l'objet d'une actualisation compte tenu des modifications des caractéristiques de l'emprunt initial. Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée de la composante dette de l'emprunt obligataire au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Durée	du 01/01/2018 au 01/01/2020	2
Taux d'actualisation		4,00%
Nombre d'OCA		14 108
Nominal		21,30 €
EO		300 500 €

La valeur actualisée de l'emprunt obligataire s'élève ainsi à 277 K€ au 31 décembre 2017 contre 266 K€ au 31 décembre 2016. La variation de l'exercice est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS

Dettes fournisseurs

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	2 137	2 196
Total	**2 137**	**2 196**

Les dettes fournisseurs sont constituées de frais de sous-traitance et de frais généraux.

Autres passifs courants

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fiscales et sociales	-	-
Total des autres dettes à long terme	**-**	**-**
Dettes fiscales et sociales	4 350	3 942
Dettes sur acquisitions de titres	-	-
Comptes courants	1 114	1 212
Dettes diverses d'exploitation	470	558
Total des autres dettes à court terme	**5 934**	**5 713**

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2016	31/12/2015
Dettes fiscales et sociales	-	-
Total des autres dettes à long terme	**-**	**-**
Dettes fiscales et sociales	3 942	4 564
Dettes sur acquisitions de titres	-	-
Comptes courants	1 212	1 574
Dettes diverses d'exploitation	558	480
Total des autres dettes à court terme	**5 713**	**6 617**

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la société UTIGroup. des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 016 K€ au 31 décembre 2017 contre 999 K€ au 31 décembre 2016. Par ailleurs, Madame Christine QUENNET a, pour sa part, mis à disposition de la société UTIGroup. un compte courant de 96 K€ au 31 décembre 2017 contre 212 K€ au 31 décembre 2016.

Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les indicateurs sectoriels de performance, en concordance avec les données internes de gestion utilisées par la Direction, sont présentés ci-dessous.

Eléments du résultat sectoriel (inclus les retraitements d'élimination des transactions intra-Groupe)

	31/12/2017	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	**28 456**	23 692	2 436	0	2 328
Résultat opérationnel courant	**200**	-198	580	-9	-173
Résultat opérationnel	**1 331**	932	580	-9	-173
Résultat global	**1 058**	762	491	-8	-187

	31/12/2016	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	**28 697**	24 225	2 380	0	2 092
Résultat opérationnel courant	**1 382**	1 086	468	-10	-161
Résultat opérationnel	**1 558**	1 262	468	-10	-161
Résultat global	**709**	608	332	-10	-220

Actifs et passifs sectoriels

Les actifs sectoriels se définissent selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », comme étant la somme des immobilisations corporelles et incorporelles (incluant le goodwill) et des actifs courants. Les actifs financiers et autres actifs non courants ne sont pas pris en compte dans le calcul des actifs sectoriels.

ACTIFS	31/12/2017	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Actifs non courants	**11 981**	11 753	63	-	165
Actifs courants	**4 145**	3 263	482	3	397
TOTAL	**16 126**	**15 016**	**544**	**3**	**562**

PASSIFS	31/12/2017	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Passifs non courants	**1 413**	1 379	3	-	31
Passifs courants	**9 451**	8 224	544	6	677
TOTAL	**10 864**	**9 603**	**548**	**6**	**708**

ACTIFS	31/12/2016	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Actifs non courants	**11 959**	11 735	59	-	164
Actifs courants	**3 105**	2 499	370	1	235
TOTAL	**15 063**	**14 234**	**429**	**1**	**399**

PASSIFS	31/12/2016	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Passifs non courants	**2 246**	2 204	5	-	37
Passifs courants	**8 728**	7 818	405	5	501
TOTAL	**10 975**	**10 021**	**410**	**5**	**538**

Informations relatives aux principaux clients

Le risque «client» est largement réparti sur 130 groupes de clients actifs recensés dans l'année 2017, contre 124 groupes clients en 2016.

	31/12/2017	31/12/2016
Le premier groupe	17,9%	17,4%
10 premiers groupes	56,4%	59,7%
20 premiers groupes	70,8%	73,3%

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Chiffre d'affaires

	31/12/2017			31/12/2016		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
UTIgroup	23 680	11	23 692	24 214	11	24 225
UTIgroup Est	2 436	-	2 436	2 380	-	2 380
UTIgroup Luxembourg						
UTIgroup Rhône-Alpes	2 328	-	2 328	2 092	-	2 092
TOTAL	**28 445**	**11**	**28 456**	**28 686**	**11**	**28 697**

Frais de personnel

Les frais de personnel des entités du Groupe se ventilent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
UTI Group	14 676	12 883
UTI Group Rhône Alpes	1 933	1 708
UTI Group Est	1 586	1 635
TOTAL	**18 195**	**16 226**

Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	-9	-12
Immobilisations corporelles	-46	-39
Dépréciation / reprise sur actif circulant	6	7
Provision pour risques et charges	-250	118
	-299	**75**

Autres charges et produits opérationnels courants

Les éléments constitutifs des autres charges et produits opérationnels courants sont :

	31/12/2017	31/12/2016
Autres produits d'exploitation	0	0
Produits de cession d'immobilisations	51	0
Autres charges d'exploitation	8	-106
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-28	20
Autres produits et charges opérationnels courants	**31**	**-86**

Autres charges et produits opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale du Groupe.

	31/12/2017	31/12/2016
Autres produits non courants		
Produits non courant	1 131	176
Autres charges non courantes		
Charges non courantes	0	0
TOTAL	**1 131**	**176**

Voir note 10

Coût de l'endettement financier brut

	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts sur emprunts	0	0
Autres charges financières	-77	-84
TOTAL	**-77**	**-84**

Autres charges et produits financiers

	31/12/2017	31/12/2016
Actualisation de l'emprunt obligataire	-10	-10
Actualisation des prêts et engagement de retraite	-11	-35
Charges financières	2	0
Provision charges financières	0	0
Autres produits financiers	0	1
Autres produits et charges financiers	**-19**	**-44**

Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
UTI Group S.A.	406	45		452
UTI Group Rhône-Alpes	37		6	31
UTI Group Est	5		2	3
Total des engagements	**449**	**45**	**8**	**486**

	01/01/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
UTI Group S.A.	364	43		406
UTI Group Rhône-Alpes	27	10		37
UTI Group Est	3	3		5
Total des engagements	**394**	**55**	**-**	**449**

La variation nette de l'exercice est enregistrée dans l'Etat du Résultat Global dans le poste en charges de personnel et en charges financières pour la partie actualisation.

	2 017	2 016
Total des engagements au 01/01	**449**	**394**
Coût des services rendus dans l'année	35	35
Charge d'intérêt	9	30
Prestations versées	-42	-41
Impacts liés au changement d'hypothèses actuarielles	-1	28
Ecarts d'expérience	37	4
Total des engagements au 31/12	**486**	**449**

Les taux utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivants :

	31/12/2017	31/12/2016
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	1,45%	1,50%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	THV02	THV02
Table de mortalité Femmes	TFV02	TFV02

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres au pays.

Note 16 – IMPOTS

Evolution des postes de bilan

Impôts Différés Actifs (K€)	Provisions pour retraites	Autres provisions	Déficits reportables	Différences temporaires	Autres	Total
Au 31 décembre 2015	132	0	0	0	-29	103
Variations de périmètre Effet des variations de change Montant comptabilisé en résultat net Montant comptabilisé directement en capitaux propres	18		0	0	124	142
Au 31 décembre 2016	150	0	0	0	95	245
Variations de périmètre Effet des variations de change Montant comptabilisé en résultat net Montant comptabilisé directement en capitaux propres	-28		34		-20	-14
Au 31 décembre 2017	122	0	34	0	75	231

Charge d'impôt sur les résultats

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	0	-586
CVAE	-161	-276
Impôts différés		
Impôts différés de la période	-15	142
	-176	**-720**

Nota : les montants négatifs figurant au tableau ci-dessus correspondent à des charges d'impôts. Corrélativement, les montants positifs correspondent à des produits d'impôts.

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

A compter du 1er janvier 2003, la société UTIGroup. S.A. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le Groupe formé par elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%, au titre du régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette convention d'intégration fiscale a été renouvelée le 1er janvier 2014 pour une durée expirant le 31 décembre 2017, se renouvelant par tacite reconduction.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33% pour l'exercice 2017. Cependant, pour tenir compte de l'évolution du taux normal d'impôt sur les sociétés, la charge d'impôt différé est déterminée en appliquant le taux de 25%.

Preuve d'impôts

Le rapprochement entre le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2017 dans le résultat comptable consolidé et le produit d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante peut être établit comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat consolidé avant impôt	1 234	1 429
Déficits activés		
Taux d'IS applicable	33,33%	33,33%
Charge d'impôts théorique	-411	-476
Charge d'impôts réelle	-176	-720
Ecart	**-235**	**244**
Charges définitivement non déductibles	55	300
Produits définitivement non imposables	-486	-156
Impact net des retraitements de consolidation	89	-86
Impact CVAE	107	185
Total	**-235**	**244**

Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2017	31/12/2016
Nombre moyen d'actions de 0,20 euro en circulation	8 767 069	8 658 736
Actions détenues en propre par le Groupe	45 673	47 945
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	**8 721 396**	**8 610 791**
Résultat net (en K €)	1 058	709
Résultat net par action (en €)	**0,12**	**0,08**

Le montant à prendre en compte pour déterminer ce résultat par action de base est le résultat net de l'exercice.

Résultat par action dilué

Le résultat net par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice augmenté des titres donnant accès au capital. Les options de souscription dont le prix d'exercice est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action.

Un instrument financier convertible n'est dilutif que si, et seulement si, sa conversion réduit le résultat par action des activités ordinaires continuées.

L'effet dilutif est le suivant sur le nombre d'actions :

	31/12/2017	31/12/2016
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	**8 721 396**	**8 610 791**
Effet dilutif des stocks options	118 590	72 727
Effet dilutif des obligation convertibles	14 108	
Nombre moyen d'actions après titres dilutifs	**8 854 094**	**8 683 518**
Résultat net (en K €)	1 058	709
Résultat net par action (en €)	**0,12**	**0,08**

L'assemblée générale extraordinaire du 03/11/2015 a décidé la mise en place d'un plan de souscription d'actions auprès de salariés non mandataires sociaux.

Le conseil d'administration du 03/11/2015 a fixé les modalités d'attribution et le prix d'émission suivant :

- Nombre d'actions offertes : 400 000 actions
- Prix d'émission : 0,54 €
- Délai de levée des options de souscription : 5 ans, à compter du 03/12/2016 soit le 02/11/2020.
- En 2017 : Exercice de 200.000 options d'action à 0,54 €, qui se traduit par à une augmentation de capital de 40 K € et une prime d'émission de 68 K€.

En application de la norme IFRS 2, le plan de stock option attribué le 03/11/2015 a été valorisé selon la méthode Black and Scholes à 113 K€.

Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements hors bilan

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice 2017 pour les montants suivants :

	31/12/2017		31/12/2016	
UTIgroup.	**Engagements donnés**	**Engagements reçus**	**Engagements donnés**	**Engagements reçus**
Effets escomptés non échus	-		-	
Baux immobiliers (1)	1 873		2 157	
Baux mobiliers et crédit-baux	199		214	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	**2 072**	**-**	**2 371**	**-**

UTIgroup. Rhône Alpes	**Engagements donnés**	**Engagements reçus**	**Engagements donnés**	**Engagements reçus**
Baux immobiliers	298		356	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	**298**	**-**	**356**	**-**

UTIgroup. Est	**Engagements donnés**	**Engagements reçus**	**Engagements donnés**	**Engagements reçus**
Baux mobiliers et crédit-baux	-		-	
Baux immobiliers	81		92	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	**81**	**-**	**92**	**-**

(1) : Bail immobilier à compter du 1er janvier 2014 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 31/12/2023. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 31/12/2019, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

Contrats de location

Les contrats de location sont tous des contrats de location simple et des locations avec option d'achat comprennent principalement du matériel de bureau et des véhicules mis à disposition du personnel.

Le montant total des paiements minimaux futurs à effectuer se décompose comme suit au 31 décembre 2017.

Montant total restant à verser au 31/12/2017 (en k€)	**199**
- Dont part à moins d'un an	85
- Dont part à plus d'un an et à moins de 5 ans	114
- Dont part à plus de 5 ans	0

Le montant des charges au 31 décembre 2017 s'élève à 254 K€ contre 233 K€ au 31 décembre 2016.

Autres engagements

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2017.

Note 19 – EFFECTIF MOYEN ET CICE

	31/12/2017	31/12/2016
Charges de personnel (*)	12 595	11 200
Charges sociales afférentes	5 600	5 026
	18 195	**16 226**
Effectif moyen	268	255
CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)	328	291

(*) : composé de salaires fixes et variables, y compris participation des salariés.

Au cours de l'exercice, le CICE a permis de maintenir l'emploi dans un contexte économique tendu

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt; aussi, son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et moyen terme. La dette du Groupe est essentiellement à taux fixe.

Risque de liquidité sur la dette financière et covenants

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées.

Risque du marché actions

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées autres que les actions d'autocontrôle (au 31 décembre 2017, 45 673 actions) qui sont déduites des capitaux propres. Il n'est donc pas exposé au risque de fluctuation des prix des marchés actions.

Exposition au risque de change

UTIGROUP n'est pas exposé au risque de change.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

Note 21 – SOCIETE MERE

La société mère LAW INFORMATIQUE détient 55,5 % du capital et 70,7 % des droits de vote. Elle consolide les comptes d'UTI GROUP au 31/12/2017.

Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe

	31/12/2017	31/12/2016
Des organes d'administration	480	59
Des organes de direction	0	0
Des organes de surveillance	0	0
TOTAL	**480**	**59**

Au 31 décembre 2017 Ces montants incluent les avantages en nature. Il n'existe pas d'autres avantages ou modalités de rémunérations.

Au 31 décembre 2017 et 2016, les dirigeants et les administrateurs n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Au 31 décembre 2017 et 2016, les administrateurs du Groupe ne bénéficient pas d'option de souscription et d'achat d'actions.

Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.
Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE :
  - La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe est arrêtée au 1er janvier 2017. Une charge de 517 K€ a été comptabilisée au titre de cette convention au 31/12/2016.
  - Les soldes clients sont de 0 K€ au 31/12/2017 contre 232 K€ au 31/12/2016.
- Christian AUMARD : avance en compte courant 1 016 K€

Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euro (HT) :	Saint Honoré - B K & associés				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Audit								
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Société mère	72 500	73 576	*100%*	*100%*	74 000	74 000	*75%*	*75%*
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales					25 040	25 040	*25%*	*25%*
Missions accessoires	0	0	*0*	*0*	0	0	*0*	*0*
Sous Total	**72 500**	**73 576**	***100%***		**99 040**	**99 040**	***100%***	***100%***
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0			0	0	*0*	*0*
Audit informatique	0	0			0	0	*0*	*0*
Audit interne	0	0			0	0	*0*	*0*
Autres prestations	0	0			0	0	*0*	*0*
Sous Total	**0**	**0**			**0**	**0**	***0***	***0***
TOTAL	**72 500**	**73 576**	***100%***	***100%***	**99 040**	**99 040**	***100%***	***100%***

Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant